

objet : refus de nous recevoir en audience

Monsieur le Directeur Académique,

Aujourd'hui jeudi 1er février, toute notre profession est mobilisée. Avec l'ensemble des organisations syndicales qui appellent dans l'unité et un taux de grévistes de plus de 60%, des écoles entières fermées pour cause de grève, des collèges et lycées fortement mobilisés.

Tous réclament : l'annulation des 29 suppressions de postes dans les écoles du département et des 66 ETP dans le secondaire, l'abandon des contre-réformes, la création des postes nécessaires dans les établissements spécialisés, un statut et un vrai salaire pour les AESH, le retrait des mesures de l'Acte 2 de l'École inclusive, une augmentation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice ...

Dégradation des conditions de travail, profond mal-être des personnels enseignants et AESH, manque de postes et les nouvelles fermetures de classes, difficultés liées à l'inclusion dans les conditions actuelles et manque de places dans les structures spécialisées, salaires indignes, culpabilisation et pression croissantes, multitude de contre-réformes qui viennent aggraver encore et toujours la situation ... le tout sur fond de mépris ou de discours fallacieux : cette mobilisation l'atteste, l'école et ses personnels sont à bout.

Et, comme vous le savez, les parents et élus dans de très nombreuses communes sont également mobilisés face au carnage de la carte scolaire et face au manque de postes dans le second degré (blocages, rassemblements, pétitions, opérations écoles mortes ou collèges morts se multiplient ces jours-ci) : c'est toute la communauté éducative qui rejette le saccage de l'École en cours.

Comme pour chaque mobilisation nous avons demandé à être reçus par la Direction Académique, ce qui a toujours été le cas jusqu'à présent.

Mais aujourd'hui, alors que le mépris ministériel est au centre de l'actualité, vous vous permettez de ne pas nous recevoir.

Ce n'est pas la première fois que vous déléguez les audiences syndicales à d'autres représentants de la DSDEN, nous l'avons déjà déploré, d'autant que cela ne s'est jamais fait auparavant.

Cette fois-ci, cela va plus loin puisque seuls deux IEN (représentant donc leur seule circonscription) nous recevront.

Aucun représentant de l'Inspection Académique ne peut donc prendre aujourd'hui le temps de recevoir les personnels et leurs représentants qui perdent une journée de salaire pour vous porter leurs revendications ?

Ni le Secrétaire Général, ni l'IA-Adjoint, ni vous-même ne considérez que les revendications et l'expression du mécontentement généralisé que nous portons, ne vailent la peine d'être entendues par les représentants départementaux de l'Education Nationale ?

Cela s'ajoute au constat d'une pression accrue sur les personnels et notamment ceux qui tentent, avec leurs organisations syndicales, de défendre leur école avec les parents et les élus, contre les innombrables fermetures de classes que vous avez prévues (avec un solde de 41 pour 29 demandées...).

Nous vous avons alerté à ce sujet en F3SCT, mais cela se poursuit, avec notamment des IEN qui viennent reprocher aux équipes la mobilisation des parents ! Ou leur dire qu'ils ne seront de toute façon pas reçus le 7 février.

Cette pression est inacceptable : les collègues sont en droit de défendre leur école et, notamment, d'être reçus en audience avec les délégations de leur école, comme cela s'est toujours fait. Là encore vous le remettez en cause.

Les enseignants qui se battent, la plupart du temps avec les parents et les élus, pour préserver leur école d'une fermeture, sont, avant toute chose, attachés à un service public d'éducation de qualité : ils sont, par ailleurs, les plus légitimes pour exprimer la réalité du terrain et les besoins en postes. Ils doivent être reçus et entendus.

Vous vous êtes présentés à nous lors de votre arrivée dans le département, comme étant un homme de dialogue et de terrain.

Vous ne mesurez peut-être pas à quel point la colère est grande, mais nous vous le disons : les personnels exigent d'être entendus et d'obtenir des réponses.

En cette période, tout laisse à penser que seul le blocage permet de se faire entendre : est-ce là la piste vers laquelle vous nous invitez à nous diriger ?

Monsieur le Directeur Académique, nous demandons que vous nous receviez en audience intersyndicale dans les plus brefs délais.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de notre parfaite considération.

Pour l'intersyndicale,
FO - FSU - SUD - UNSA